

Avis de vacance

Poste : Administrateur technique - Ingénieur de production (CDI)

Catégorie : Catégorie 1 / Cadre A de la Fonction Publique

Cotation RIFSEEP : C2

Direction / Service : Secrétariat Général / Service de l'Organisation et des Systèmes d'Information

Créé par la loi du 25 octobre 1946, et réformé par l'ordonnance n°2009-901 du 24 juillet 2009 relative à la partie législative du code du cinéma et de l'image animée, le « Centre national du cinéma et de l'image animée » (CNC) est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture, et a à sa tête un président.

Le CNC a la personnalité morale et est doté de l'autonomie financière. Il assure, sous l'autorité du ministre chargé de la Culture, l'unité de conception et de mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines du cinéma et des autres arts et industries de l'image animée, notamment ceux de l'audiovisuel, de la vidéo et du multimédia, dont le jeu vidéo.

Le Service de l'Organisation et des Systèmes d'Information est chargé du développement, de l'exploitation et de la maintenance d'applications informatiques et bureautiques de gestion ou étendue aux professions du cinéma et de l'audiovisuel, du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'acquisition et du suivi des équipements nécessaires à ces développements.

Missions

Placée sous l'autorité du chef de département Production :

Il (elle) propose et met en œuvre les évolutions d'architecture et les outils nécessaires à l'optimisation de la performance, à la cohérence et à la sécurité des infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information.

Il (elle) administre les infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information

Il (elle) assure le déploiement, le maintien en condition opérationnelle et la surveillance des infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information.

Il (elle) participe à la sécurité des infrastructures et services du Système d'Information du CNC

Il (elle) assure un support de niveau 2 et 3

Activités

Propose et met en œuvre les évolutions d'architecture et les outils nécessaires à l'optimisation de la performance, à la cohérence et à la sécurité des infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information du CNC (informatique et téléphonie)

- Applique les meilleures pratiques, tant en matière d'architecture que de services fournis aux utilisateurs internes et externes du Système d'Information
- Assure la veille technologique sur les différents composants du Système d'Information et contribue aux réflexions sur les choix techniques
- Est force de proposition auprès du chef de département, en évolution des

infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information

- Mène les études d'impacts des solutions préconisées sur l'existant
- Rédige la partie technique des cahiers des charges nécessaires aux marchés du département et analyse les offres reçues.
- Pilote les projets techniques du département et suit les prestataires
- Assure la recette et la bonne validation des projets techniques
- Tient à jour la description de l'infrastructure matérielle et logicielle du Système d'Information du CNC
- Assure le travail d'analyse, de modification et de validation des DAT (Dossiers d'Architecture Technique) des projets applicatifs, en veillant à leur bonne adéquation avec le Système d'Information du CNC
- Suit et contrôle les activités de changement demandées à l'infogérant d'infrastructure du CNC

Administre les infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information du CNC (informatique et téléphonie).

- Administre (niveau 2 et 3) les composants de l'infrastructure matérielle et logicielle du Système d'Information
- Industrialise et automatise les tâches d'administration
- Suit et contrôle les activités confiées aux différents prestataires, notamment celles confiées à l'infogérant d'infrastructure du CNC

Assure le déploiement, le maintien en condition opérationnelle et la surveillance des infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information du CNC (informatique et téléphonie).

- Assure les tâches d'exploitations du Système d'Information qui sont restées dans le giron du CNC (contrôle des tâches planifiées, des journaux d'événements, des espaces disques, des sauvegardes, des performances – assure la maintenance préventive de l'infrastructure matérielle et logicielle)
- Industrialise et automatise ces tâches d'exploitation
- Valide les dossiers de mise en production des projets applicatifs ou d'infrastructure, (après contrôle de l'exploitabilité de la solution logicielle et/ou d'infrastructure)
- Participe à la bonne mise à jour des applications en environnement de recette en collaboration étroite avec les chefs de projets applicatifs
- Rédige des procédures pour ses collègues ou le support de niveau 1 et 2
- Suit et contrôle les activités de maintien en condition opérationnelle confiées aux différents prestataires, notamment celles confiées à l'infogérant d'infrastructure du CNC

Participe à la sécurité des infrastructures et services du Système d'Information du CNC (informatique et téléphonie)

- Assure une veille technologique sur la sécurité du Système d'Information
- Applique et adapte techniquement les conseils de sécurité préconisés par le RSSI et/ou les organismes d'état
- Alerte le chef de département sur toute faille de sécurité possible

Assure un support de niveau 2 et 3

- Prend en charge les dysfonctionnements et les incidents sur les infrastructures matérielles et logicielles du Système d'Information, ainsi que les incidents d'exploitation
- Trace ces incidents dans l'outil de gestion des incidents

- Assure une analyse, une qualification et une résolution des incidents ou demandes de renseignement transmis par le support de niveau 1 et 2 et/ou fait appel aux supports souscrits)
- Trace toute son analyse et sa résolution dans l'outil de gestion des incidents
- Alerte le chef de département de tout incident « hors norme » ou relatif à la sécurité
- Propose des actions préventives

Particularités

- De manière exceptionnelle en cas de panne ou de déploiement de nouvelle infrastructure, interventions possibles en d'horaires décalées adaptées aux nécessités de service
- Interventions ponctuelles à Bois d'Arcy et Saint-Cyr (78).
- Permis « B » souhaité.

Compétences

Savoir :

- Infrastructures matérielles et logicielles des Systèmes d'Information (informatique et téléphonie)
- Architecture des applications et des infrastructures matérielles et logicielles
- Expertise technique et fonctionnelle dans les domaines suivants :
 - systèmes,
 - réseaux,
 - bases de données,
 - téléphonie IP
 - postes de travail
- Normes de sécurité
- Performance et métrologie des systèmes
- Anglais technique

Savoir-faire opérationnel :

- Rigueur et méthode
- Diagnostic des dysfonctionnements
- Respect des procédures techniques
- Adaptation aux situations de stress ou d'urgence
- Anticipation des évolutions fonctionnelles et techniques
- Méthodes de tests et de recettes techniques
- Méthodes de mise en production
- Techniques de surveillance des systèmes, bases de données, réseaux et téléphonie IP

Savoir-faire relationnel :

- Sens du service rendu à l'utilisateur
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à expliquer et communiquer
- Capacité à rendre compte
- Capacité à étendre son domaine d'expertise grâce aux échanges avec ses collègues

Formation :

Bac+5 dans le domaine des systèmes et réseaux informatiques

Vacance à pourvoir

- Mobilité interne d'un agent titulaire de catégorie A ou contractuel de catégorie 1
- Affectation ou détachement au CNC d'un agent titulaire de catégorie A
- Promotion d'un agent contractuel de catégorie 2
- Recrutement externe (CDI)

Salaire de départ (hors détachement et mobilité interne)

- De 39 555 € à 48 185 € bruts annuels (défini statutairement selon l'expérience professionnelle)

Candidature – CV + lettre de motivation (par la voie hiérarchique pour les agents internes)

- soit par courriel à : Nicolas Chaumette – Chef du département Mobilité et Valorisation des Compétences : recrutement@cnc.fr
- soit par courrier à : CNC / Service des ressources humaines / Cellule recrutement – 12 rue de Lübeck – 75016 Paris

Fait à Paris, le 12 mars 2018

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations, le CNC, en accord avec la politique du Ministère de la Culture, s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations